

BELIZE

Date des élections: 14 décembre 1984

But de la consultation

Election de l'ensemble des membres de la Chambre des représentants. C'étaient les premières élections législatives depuis l'indépendance en 1981*.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral du Belize, l'Assemblée nationale, se compose d'un Sénat et d'une Chambre des représentants. Le Sénat compte 9 membres tous nommés par le Gouverneur général. La Chambre des représentants est composée de 28 membres élus**. Le mandat de l'ensemble des parlementaires est de 5 ans au maximum.

Système électoral

Sont électeurs les citoyens du Belize âgés de 18 ans révolus. Sont éligibles à la Chambre des représentants ou au Sénat les électeurs qualifiés qui ont résidé dans le pays une année au moins au moment où ils présentent leur candidature, à l'exception des personnes ayant fait acte d'allégeance à un Etat étranger, les faillis non réhabilités, les malades mentaux, les condamnés à mort ou à une peine de prison supérieure à 12 mois et les personnes reconnues coupables de fraude électorale. Le mandat parlementaire est incompatible avec les fonctions électorales, l'appartenance aux forces armées et à la police et le fait d'être sous contrat gouvernemental.

Le Belize est divisé en 28 circonscriptions électorales qui élisent chacune un membre de la Chambre au scrutin majoritaire simple.

En cas de vacance de siège en cours de législature, il est procédé à une élection partielle pour la Chambre des représentants et à une nomination dans le cas du Sénat.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Ancien Honduras britannique, ce territoire de l'Amérique centrale, le Belize, a accédé à l'indépendance en septembre 1981. Le Parlement bicaméral se composait alors d'un Sénat de huit membres et d'une Chambre de représentants de 18 membres, élus en novembre 1979.

•Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XVI (1981-1982)*, p. 8.

••Voir section *Evolution parlementaire*, p. 7.

Les élections ont été annoncées le 21 novembre 1984 conformément à une disposition transitoire de la Constitution. Au total, 61 candidats étaient en lice. Le jour du scrutin, le Parti uni du peuple (PUP) au pouvoir, dirigé par le Premier Ministre George Price (qui brigait la reconduction de son mandat pour la sixième fois consécutive), a subi une défaite d'une ampleur inattendue face au Parti démocratique uni (UDP) conduit par M. Manuel Esquivel qui a remporté 21 des 28 sièges de la Chambre. Les observateurs ont attribué en partie le revers du PUP, parti de centre gauche, au désir de changement de l'électorat ainsi qu'aux difficultés économiques du Belize dues notamment à la baisse des cours mondiaux du sucre, principal produit d'exportation du pays. Durant la campagne électorale, l'UDP avait préconisé une augmentation des investissements étrangers au Belize et une réduction du contrôle du Gouvernement sur l'économie. Il semblerait que le PUP ait été également affaibli par des dissensions internes.

M. Esquivel a prêté serment le 17 décembre en qualité de Premier Ministre et a annoncé le lendemain la composition de son Cabinet.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à la Chambre des représentants

Nombre d'électeurs inscrits		64400 (environ)
		74%
Formation politique	% de suffrages obtenus	Nombre de sièges
Parti démocratique uni (UDP) . . .	53	21
Parti uni du peuple (PUP)	44	7
		28

2. Répartition des membres de l'Assemblée nationale suivant le sexe

	Chambres des représentants	Sénat
Hommes	27	7
Femmes	1	2
	28	9